



Évry, le 29 septembre 2014

Emmanuel CABIRAN
Secrétaire départemental
Jean-Claude TESSIER
Secrétaire départemental

à Monsieur le Directeur académique

Objet : Activités pédagogiques complémentaires

Monsieur le Directeur académique,

Depuis leur mise en place, ni l'Aide personnalisée, ni les Activités pédagogiques complémentaires n'ont démontré leur efficacité réelle pour la réussite des élèves.

Même si, parfois, elles ont débouché sur des initiatives intéressantes, les APC sont dans leur grande majorité pensées comme la continuité de l'Aide personnalisée dont la finalité première était la destruction des RASED et la suppression de 2h d'enseignement par semaine pour tous les élèves (soit 72h en moins sur une année).

Si le travail en petit groupe est un dispositif pédagogique intéressant, revendiqué par le SNUipp-FSU, le cadre des APC ne réunit pas les conditions nécessaires à son efficacité. Le positionnement horaire, de surcroît en dehors du temps d'enseignement et son caractère non obligatoire, contraint par la pause méridienne, la place des TAP, le transport scolaire, ..., s'apparente le plus souvent à une surcharge pour les élèves. De plus, elles peuvent être ressenties par ces derniers comme une privation d'une autre activité organisée ou libre.

La mise en place des APC dispense le ministère d'impulser une politique de (ré)implantation de RASED complets avec des personnels spécialisés partout où cela est nécessaire, de diminution des effectifs (moins de 25 dans toutes les classes, moins de 15 en petite section) permettant l'organisation d'une réelle formation professionnelle initiale et continue avec un accès à la recherche.

Même si les collègues font preuve d'un grand professionnalisme et tentent d'offrir aux élèves des activités adaptées, ils subissent les APC qu'ils jugent majoritairement inefficaces. Si l'on ajoute les contraintes d'organisation liées aux nouveaux rythmes, la perspective de nouveaux programmes, elles paraissent plus inadaptées encore. Les collègues réclament du temps, de la formation, de la sérénité dans leur travail, de la concertation et de la confiance.

C'est pourquoi, le SNUipp-FSU réuni en Conseil national le 17 septembre 2014 a décidé de demander la fin de l'APC, et a appelé les équipes à utiliser librement ces heures et à ne pas faire remonter les tableaux de contrôle. Le SNUipp-FSU 91 appelle les collègues du département à mettre en œuvre cette consigne nationale. Il soutiendra les collègues en cas de pression.

Le SNUipp-FSU demande la reconnaissance de la globalité du travail des enseignants et la prise en compte de sa part « invisible ». En effet, les enseignants consacrent beaucoup de temps aux élèves, à la relation aux parents et au fonctionnement de l'école hors de leurs obligations de service (accueil du matin et du début d'après-midi, discussions au portail, au téléphone, attente de parents retardataires, rangement des espaces à usage pédagogique partagés ...). L'administration doit enfin reconnaître la professionnalité des professeur-es des écoles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur académique à notre profond attachement au service public d'éducation et à la réussite de tous les élèves.

Pour le SNUipp-FSU 91 :

Emmanuel CABIRAN

Jean-Claude TESSIER